



Projet de
« Nettoyage des dépotoirs clandestins situés le long du littoral
dans la MRC de Manicouagan (Qc) »

Rapport Final
Présenté à
MRC de Manicouagan

Mars 2003

Table des matières

	Pages
1. Introduction	1
1.1 Problématique	1
1.2 But et objectif	1
2. Localisation des sites	2
3. Nettoyage effectué	2
3.1 Communauté autochtone de Betsiamites	3
3.1.1 Prévisions et accessibilité des sites	3
3.1.2 Matière prélevée	3
3.1.3 Réutilisation du site	3
3.2 Municipalité de Ragueneau	4
3.2.1 Prévisions et accessibilité des sites	4
3.2.2 Matière prélevée	4
3.2.3 Réutilisation du site	4
3.3 Municipalité de Chute-aux-Outardes	5
3.3.1 Prévisions et accessibilité des sites	5
3.3.2 Matière prélevée	5
3.3.3 Réutilisation du site	5
3.4 Municipalité de Pointe-aux-Outardes	6
3.4.1 Prévisions et accessibilité des sites	6
3.4.2 Matière prélevée	6
3.4.3 Réutilisation du site	6
3.4.4 Nouveaux dépotoirs	7
3.5 Municipalité de Pointe-Lebel	7
3.5.1 Prévisions et accessibilité des sites	7
3.5.2 Matière prélevée	7
3.5.3 Réutilisation du site	7
3.6 Ville de Baie-Comeau	8
3.6.1 Prévisions et accessibilité des sites	8
3.6.2 Matière prélevée	8

3.6.3 Réutilisation du site.....	8
3.6.4 Nouveaux dépotoirs.....	9
3.7 Municipalité de Franquelin.....	9
3.7.1 Prévisions et accessibilité des sites.....	9
3.7.2 Matière prélevée.....	9
3.7.3 Réutilisation du site.....	9
3.8 Municipalité de Godbout.....	10
3.8.1 Prévisions et accessibilité des sites.....	10
3.8.2 Matière prélevée.....	10
3.8.3 Réutilisation du site.....	10
3.9 Municipalité de Baie-Trinité.....	10
3.9.1 Prévisions et accessibilité des sites.....	10
3.9.2 Matière prélevée.....	11
3.9.3 Réutilisation du site.....	11
4. Journées communautaires.....	11
5. Couverture médiatique.....	12
6. Financement et partenariat.....	12
7. Discussion.....	12
8. Recommandations générales.....	13
9. Conclusions.....	13
10. Remerciements.....	14

Liste des figures

Figure 1 : Localisation des dépotoirs clandestins dans la MRC de Manicouagan.....	2
Figure 2 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la communauté autochtone de Betsiamites.....	3
Figure 3 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Ragueneau.....	4
Figure 4 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Chute-aux-Outardes.....	5
Figure 5 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Pointe-aux-Outardes.....	6
Figure 6 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Pointe- Lebel.....	7
Figure 7 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la ville de Baie-Comeau.....	8

Figure 8 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Franquelin	9
Figure 9 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Godbout.....	10
Figure 10 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Baie-Trinité.....	11

Liste des tableaux

Tableau 1 – Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Betsiamites	3
Tableau 2 – Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Ragueneau	4
Tableau 3 – Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Chute-aux-Outardes	5
Tableau 4 – Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Pointe-aux-Outardes.....	6
Tableau 5 – Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Pointe-Lebel	7
Tableau 6 – Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Baie-Comeau	8
Tableau 7 – Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Franquelin	9
Tableau 8 – Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Godbout	10
Tableau 9 – Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Baie-Trinité	11

Liste des Annexes

Annexe A : Revue de presse du projet de nettoyage des dépotoirs clandestins situés le long du littoral dans la MRC de Manicouagan	17
Annexe B : Photographies de certains sites pollués et nettoyés	27

1. INTRODUCTION

Le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire a comme mandat de créer des conditions favorables à la participation continue du public dans les opérations de mise en œuvre de son Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE). Fruit d'une consultation entamée en 1996, le PARE exprime les priorités de la population de la rive nord de l'estuaire maritime, les problématiques environnementales ainsi que les actions qui sont proposées afin de protéger, sauvegarder ou mettre en valeur cette portion du fleuve nord-côtier.

Le projet « Nettoyage des dépotoirs clandestins situés le long du littoral dans la MRC de Manicouagan » vise à nettoyer la région (le secteur du littoral de Betsiamites à Baie-Trinité) des dépotoirs clandestins existants, mais aussi à sensibiliser la population locale au problème des dépotoirs clandestins pour éviter à nouveau leur remplissage à la suite du nettoyage.

Ces dépotoirs se retrouvent très souvent à proximité de cours d'eau et dans des secteurs faciles d'accès, donc fréquentés par la population. Ces dépotoirs sont alors sources de contamination; ils peuvent représenter un danger pour la population, une menace pour la faune et une pollution visuelle inacceptable.

1.1 Problématique

Dans la plupart des municipalités de la MRC de Manicouagan, nous pouvons observer, le long de la rive fluviale, des dépôts clandestins de déchets. Il y a déjà quelques années, la Corporation d'Amélioration et de Protection de l'Environnement de Baie-Comeau (CAPE), le Comité ZIP ainsi que diverses communautés ont organisé des campagnes de nettoyage des berges. Celles-ci ont permis de recueillir quelques centaines de tonnes de déchets de toutes sortes. Malgré ces efforts, le problème - quoi que sensiblement amélioré - persiste encore. Il existe donc un besoin important de nettoyer ces dépotoirs et de continuer les efforts de sensibilisation au niveau de la population. Par ailleurs, les outils de communication développés dernièrement dans ce projet et ceux développés par le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord ont été utilisés dans le cadre de ce projet.

1.2 But et objectif

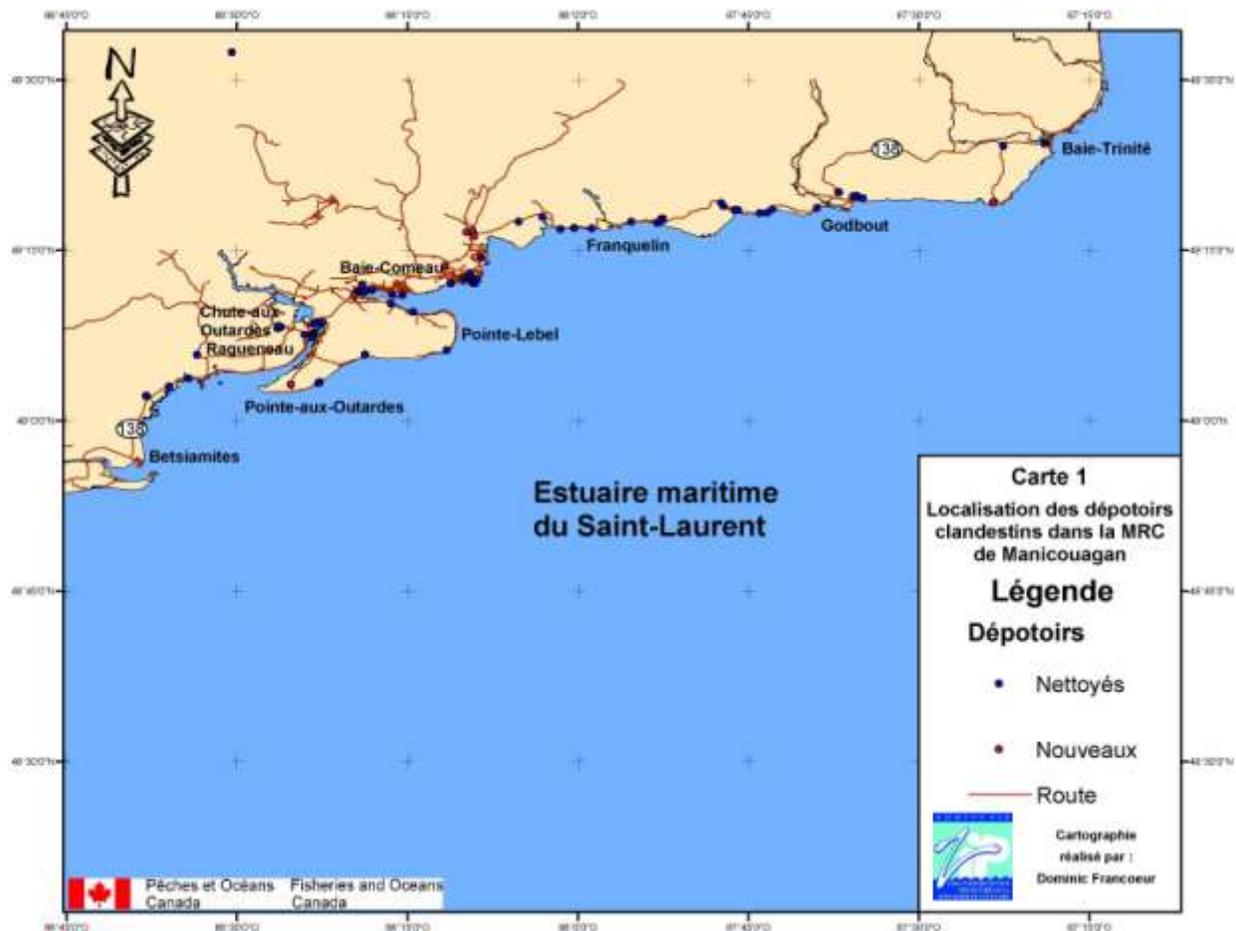
Le but du projet est de nettoyer les dépotoirs non réhabilités lors des dernières campagnes de nettoyage, entre 1992 et 1999, et les nouveaux dépotoirs clandestins trouvés depuis (de Betsiamites à Baie-Trinité). Les principaux objectifs du projet passent par :

- ↳ L'organisation d'une campagne de nettoyage des sites où l'on retrouve des dépôts clandestins de déchets.
- ↳ L'organisation d'une campagne de sensibilisation de la population adaptée pour chaque municipalité aux dommages environnementaux et aux risques de ce type de pollution sur la santé humaine.
- ↳ L'application d'approches pour diriger les gens vers les lieux officiels d'enfouissement.
- ↳ Recommandations pour la prise en charge des sites nettoyés.

2. LOCALISATION DES SITES

La carte suivante (figure 1) nous démontre l'emplacement des dépotoirs clandestins sur le territoire de la MRC de Manicouagan. Notez que les nouveaux dépotoirs présents sur la carte ont été découverts par l'équipe terrain ou rapporté par des citoyens.

Figure 1 : Localisation des dépotoirs clandestins dans la MRC de Manicouagan



3. NETTOYAGE EFFECTUÉ

À l'automne 2001, la plupart des territoires municipaux furent visités. Le but premier consistait à savoir s'il y avait des dépotoirs clandestins. Suite à cette recherche, une autre visite fut effectuée au printemps 2002, mais cette fois elle fut plus exhaustive. De nouveaux dépotoirs sont venus s'ajouter à ceux déjà répertoriés. Parmi ceux-ci, certains avaient soit une accessibilité trop restreinte ou encore les propriétaires de terrain avoisinant avaient effectué eux-mêmes le nettoyage. À partir du mois de juin, pour une période de dix semaines, une équipe de quatre personnes (une chef d'équipe et trois journaliers) ont nettoyés 47 sites sur 40 hectares de terrain et prélevés 142 tonnes de déchets divers. L'estimation initiale étant de 38 tonnes de déchets pour 100 hectares ! Les paragraphes qui suivent expliquent, par

municipalité, les prévisions établies à l'automne 2001, l'accessibilité des sites, les matières prélevés, la réutilisation des sites et finalement, une conclusion.

3.1 Communauté autochtone de Betsiamites

3.1.1 Prévisions et accessibilité des sites

À l'automne 2001, une première visite a été effectuée dans le but d'évaluer brièvement les sites suscitant le besoin d'être nettoyés. À ce moment, on a estimé recueillir deux tonnes de déchets répartis en trois dépotoirs. Au printemps 2002, un total de deux dépotoirs clandestins ont été répertoriés (l'autre dépotoir ayant été nettoyé par les gens de la communauté autochtone durant le printemps). Les deux dépotoirs sont facilement accessibles en véhicule.

3.1.2 Matière prélevée

Notre estimation du départ fût de loin dépassée; un total de 31,2 tonnes de déchets ont été récupérées, soit près de 1 600 vieux barils avec leur couvercle. Le tableau suivant explique plus en détail le travail effectué.

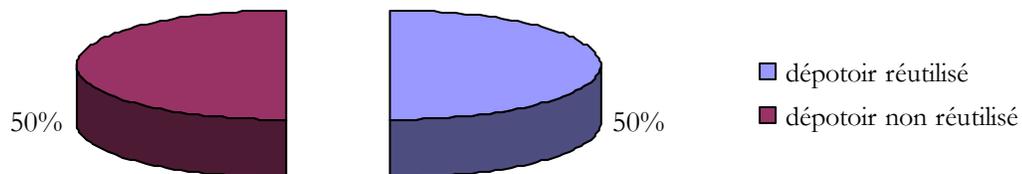
Tableau 1 - Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Betsiamites

Nombre de dépotoirs	Type de déchets				
	Superficie (m ²)	Divers (tonnes)	Fer (tonnes)	Matières dangereuses	Recyclage (m ³)
2	2 965	0	31,2	aucune	0

3.1.3 Réutilisation du site

Une fois les sites nettoyés, des pancartes indiquant les efforts de nettoyage ont été installées pour informer les utilisateurs des efforts réalisés. Malheureusement, le message n'a pas toujours été bien compris. Au début de novembre 2002, lors de l'évaluation sur la réutilisation des sites, une certaine quantité de déchets avait malheureusement été disposée à nouveau. Comme la figure ci-dessous le démontre, 50 % des dépotoirs sont réutilisés malgré nos efforts de nettoyage et de sensibilisation de la population. Il reste donc encore des efforts de sensibilisation à réaliser.

Figure 2 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la communauté autochtone de Betsiamites



3.2 Municipalité de Ragueneau

3.2.1 Prévisions et accessibilité des sites

À l'automne 2001, une première visite a été effectuée dans le but d'évaluer brièvement les sites suscitant le besoin d'être nettoyés. À ce moment, on a estimé recueillir deux tonnes de déchets pour un seul dépotoir. Au printemps 2002, ce même dépotoir a été ramassé par les propriétaires des terrains avoisinants. De plus, deux nouveaux dépotoirs ont été découverts; tous les deux sont facilement accessibles en véhicule.

3.2.2 Matière prélevée

Notre estimation du départ fut de loin dépassée; un total de 35,1 tonnes de déchets ont été récupérées, soit près de 32,1 tonnes de fer et 3 tonnes de déchets domestiques. Le tableau suivant explique plus en détail le travail effectué.

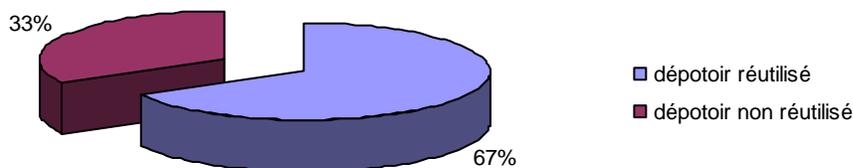
Tableau 2 - Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Ragueneau

Nombre de dépotoirs	Type de déchet					
	Superficie (m ²)	Divers (tonnes)	Fer (tonnes)	Pneu (l'unité)	Matières dangereuses	Recyclage (m ³)
3	68 797	3	32,1	25	9 batteries et 2 contenants de peinture	0,25

3.2.3 Réutilisation du site

Une fois les sites nettoyés, des pancartes indiquant les efforts de nettoyage ont été installées pour informer les utilisateurs des efforts réalisés. Malheureusement, le message n'a pas toujours été bien compris. Au début de novembre 2002, lors de l'évaluation sur la réutilisation des sites, une certaine quantité de déchets avait malheureusement été disposée à nouveau. Comme le graphique ci-dessous le démontre, 67 % des dépotoirs sont réutilisés malgré nos efforts de nettoyage et de sensibilisation de la population. Il reste donc encore des efforts de sensibilisation à réaliser.

Figure 3 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Ragueneau



3.3 Municipalité de Chute-aux-Outardes

3.3.1 Prévisions et accessibilité des sites

À l'automne 2001, une première visite a été effectuée dans le but d'évaluer brièvement les sites suscitant le besoin d'être nettoyés. À ce moment, on a estimé recueillir une tonne de déchets pour un seul dépotoir. Au printemps 2002, une visite plus exhaustive a été réalisée et a révélé une quantité de déchets plus importante que celle évaluée à l'automne. De plus, deux nouveaux dépotoirs ont été répertoriés. L'accessibilité des dépotoirs varie; l'un demande l'aide d'un VTT et d'une remorque, par contre les deux autres sont accessibles en véhicule.

3.3.2 Matière prélevée

Notre estimation du départ fut de loin dépassée; un total de trois tonnes de déchets ont été récupérées (matériaux de tous genres) pour un seul dépotoir. Le tableau suivant explique plus en détail le travail effectué.

Tableau 3 - Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Chute-aux-Outardes

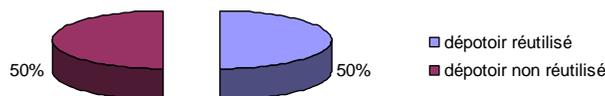
Nombre de dépotoirs	Type de déchet					
	Superficie (m ²)	Divers (tonnes)	Fer (tonnes)	Pneu (l'unité)	Matières dangereuses	Recyclage (m ³)
2	52 131	3	0	35	2 batteries	0,25

Comme vous pouvez le constater dans le tableau ci-haut, il manque un dépotoir dans les données. Malheureusement, nous n'avons pu ramasser ce dépotoir vu les difficultés rencontrées dans le premier, entraînant ainsi plus de temps pour le nettoyer.

3.3.3 Réutilisation du site

Une fois les sites nettoyés, des pancartes indiquant les efforts de nettoyage ont été installées pour informer les utilisateurs des efforts réalisés. Malheureusement, le message n'a pas toujours été bien compris. Au début de novembre 2002, lors de l'évaluation sur la réutilisation des sites, une certaine quantité de déchets avait malheureusement été disposée à nouveau. Comme le graphique ci-dessous le démontre, 50 % des dépotoirs sont réutilisés malgré nos efforts de nettoyage et de sensibilisation de la population. Il reste donc encore des efforts de sensibilisation à réaliser.

Figure 4: Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Chute-aux-Outardes



3.4 Municipalité de Pointe-aux-Outardes

3.4.1 Prévisions et accessibilité des sites

À l'automne 2001, on a estimé recueillir sept tonnes de déchets pour deux dépotoirs. Le printemps 2002 a révélé une quantité de déchets plus importante que celle évaluée à l'automne. De plus, trois nouveaux dépotoirs ont été répertoriés. L'accessibilité des dépotoirs varie; deux d'entre eux demandent l'aide d'un VTT, par contre les trois autres sont accessibles en véhicule.

3.4.2 Matière prélevée

Notre estimation du départ fut de loin dépassée; un total de trois tonnes de déchets ont été récupérées (matériaux de tous genres) pour un seul dépotoir. Le tableau suivant explique plus en détail le travail effectué.

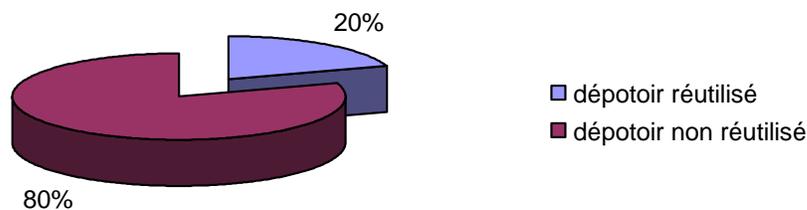
Tableau 4 - Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Pointe-aux-Outardes

Nombre de dépotoirs	Type de déchet					
	Superficie (m ²)	Divers (tonnes)	Fer (tonnes)	Pneu (l'unité)	Matières dangereuses	Recyclage (m ³)
5	21 504	6,72	7,8	7	aucune	0,25

3.4.3 Réutilisation du site

Une fois les sites nettoyés, des pancartes indiquant les efforts de nettoyage ont été installées pour informer les utilisateurs des efforts réalisés. Malheureusement, le message n'a pas toujours été bien compris. Au début de novembre 2002, lors de l'évaluation sur la réutilisation des sites, une certaine quantité de déchets avait malheureusement été disposée à nouveau. Comme le graphique ci-dessous le démontre, 20 % des dépotoirs sont réutilisés malgré nos efforts de nettoyage et de sensibilisation de la population. Il reste donc encore des efforts de sensibilisation à réaliser.

Figure 5 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Pointe-aux-Outardes



3.4.4 Nouveaux dépotoirs

Pendant que l'équipe nettoyait le territoire de Pointe-aux-Outardes, des citoyens de la municipalité sont venus nous informer de l'existence de deux autres dépotoirs clandestins. Ces derniers sont de fortes dimensions et sont situés dans des boisés tout près de l'école. Nous n'avons pu nettoyer ces dépotoirs vu notre horaire déjà très chargé.

3.5 Municipalité de Pointe-Lebel

3.5.1 Prévisions et accessibilité des sites

À l'automne 2001, on a estimé recueillir deux tonnes de déchets pour un seul dépotoir. Au printemps 2002, il s'est avéré que le dépotoir en question était trop difficile d'accès pour les moyens que nous possédions. Cependant, trois nouveaux dépotoirs ont été répertoriés et se sont eux qui ont été nettoyés. L'accessibilité de ces dépotoirs varie; l'un d'entre eux demande l'aide d'un VTT, par contre les deux autres sont accessibles en véhicule.

3.5.2 Matière prélevée

Notre estimation du départ fut réelle; un total 2,4 tonnes de déchets ont été récupérées (seulement en fer). Le tableau suivant explique plus en détail le travail effectué.

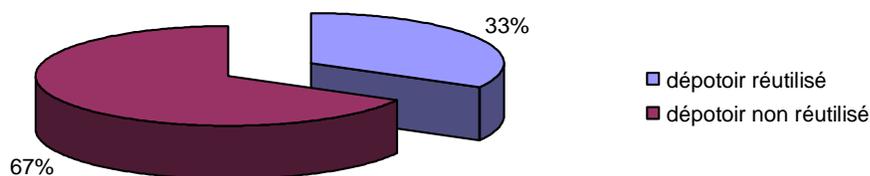
Tableau 5 - Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Pointe-Lebel

Nombre de dépotoirs	Type de déchet					
	Superficie (m ²)	Divers (tonnes)	Fer (tonnes)	Pneu (l'unité)	Matières dangereuses	Recyclage (m ³)
3	56 000	0	2,4	0	1 bouteille propane, lave vitre	0

3.5.3 Réutilisation du site

Une fois les sites nettoyés, des pancartes indiquant les efforts de nettoyage ont été installées pour informer les utilisateurs des efforts réalisés. Malheureusement, le message n'a pas toujours été bien compris. Au début de novembre 2002, lors de l'évaluation sur la réutilisation des sites, une certaine quantité de déchets avait malheureusement été disposée à nouveau. Comme le graphique ci-dessous le démontre, 33 % des dépotoirs sont réutilisés malgré nos efforts de nettoyage et de sensibilisation auprès de la population. Il reste donc encore des efforts de sensibilisation à réaliser.

Figure 6 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Pointe- Lebel



3.6 Ville de Baie-Comeau

3.6.1 Prévisions et accessibilité des sites

À l'automne 2001, on a estimé recueillir 17,5 tonnes de déchets pour huit dépotoirs. Au printemps, sept nouveaux dépotoirs furent répertoriés. L'accessibilité de ces dépotoirs varie; l'un d'entre eux demande l'aide d'un VTT, un autre d'une grue, par contre tous les autres sont accessibles en véhicule.

3.6.2 Matière prélevée

Notre estimation du départ ne fût pas atteinte; un total 14,2 tonnes de déchets ont été récupérées (fer et déchets divers). Le tableau suivant explique plus en détail le travail effectué.

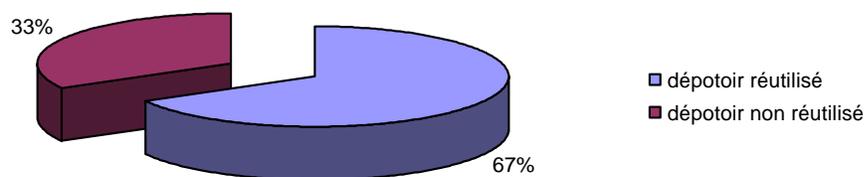
Tableau 6 - Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Baie-Comeau

Nombre de dépotoirs	Type de déchet					
	Superficie (m ²)	Divers (tonnes)	Fer (tonnes)	Pneu (l'unité)	Matières dangereuses	Recyclage (m ³)
15	32 430	5,8	8,4	97	Litre d'huile, liquide à radiateur, goudron, peinture, extincteur	1

3.6.3 Réutilisation du site

Une fois le site nettoyé, des pancartes indiquant les efforts de nettoyage ont été installées pour informer les utilisateurs des efforts réalisés. Malheureusement, le message n'a pas toujours été bien compris. Au début de novembre 2002, lors de l'évaluation sur la réutilisation des sites, une certaine quantité de déchets avait malheureusement été disposée à nouveau. Comme le graphique ci-dessous le démontre, 67 % des dépotoirs sont réutilisés malgré nos efforts de nettoyage et de sensibilisation de la population. Il reste donc encore des efforts de sensibilisation à réaliser.

Figure 7 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la ville de Baie-Comeau



3.6.4 Nouveaux dépotoirs

Au cours de l'été, le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire a reçu des appels de citoyens ayant trouvé des dépotoirs clandestins. Malheureusement, le manque de temps et la difficulté d'accès ne nous a pas permis de nettoyer ces sites.

3.7 Municipalité de Franquelin

3.7.1 Prévisions et accessibilité des sites

À l'automne 2001, on a estimé recueillir 3,2 tonnes de déchets pour quatre dépotoirs. Le printemps 2002 a révélé une quantité de déchets plus importante que celle évaluée à l'automne. De plus, six nouveaux dépotoirs ont été répertoriés. L'ensemble de ces dépotoirs est accessible en véhicule.

3.7.2 Matière prélevée

Notre estimation du départ fut de loin dépassée; un total de 16 tonnes de déchets ont été récupérées (fer et divers). Le tableau suivant explique plus en détail le travail effectué.

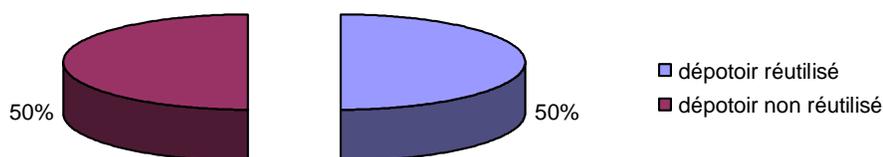
Tableau 7 - Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Franquelin

Nombre de dépotoirs	Type de déchet					
	Superficie (m ²)	Divers (tonnes)	Fer (tonnes)	Pneu (l'unité)	Matières dangereuses	Recyclage (m ³)
10	1 475	1	15	161	Batteries, baril de diesel, peinture, litre d'huile, graisse	3

3.7.3 Réutilisation du site

Une fois le site nettoyé, des pancartes indiquant les efforts de nettoyage ont été installées pour informer les utilisateurs des efforts réalisés. Malheureusement, le message n'a pas toujours été bien compris. Au début de novembre 2002, lors de l'évaluation sur la réutilisation des sites, une certaine quantité de déchets avait malheureusement été déposée à nouveau. Comme le graphique ci-dessous le démontre, 50 % des dépotoirs sont réutilisés malgré nos efforts de nettoyage et de sensibilisation de la population. Il reste donc encore des efforts de sensibilisation à réaliser.

Figure 8 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Franquelin



3.8 Municipalité de Godbout

3.8.1 Prévisions et accessibilité des sites

Au printemps 2002, on a répertorié quatre dépotoirs, dont deux se situant à côté du dépotoir municipal. Ces dépotoirs sont tous accessibles en véhicule.

3.8.2 Matière prélevée

Un total de sept tonnes de déchets ont été récupérées (fer et divers). Le tableau suivant explique plus en détail le travail effectué.

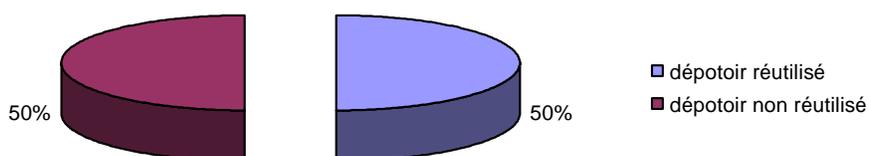
Tableau 8 - Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Godbout

Nombre de dépotoirs	Type de déchet					
	Superficie (m ²)	Divers (tonnes)	Fer (tonnes)	Pneu (l'unité)	Matières dangereuses	Recyclage (m ³)
4	49 669	0,25	14,5	3	aucune	0,1

3.8.3 Réutilisation du site

Une fois le site nettoyé, des pancartes indiquant les efforts de nettoyage ont été installées pour informer les utilisateurs des efforts réalisés. Malheureusement, le message n'a pas toujours été bien compris. Au début de novembre 2002, lors de l'évaluation sur la réutilisation des sites, une certaine quantité de déchets avait malheureusement été disposée à nouveau. Comme le graphique ci-dessous le démontre, 50 % des dépotoirs sont réutilisés malgré nos efforts de nettoyage et de sensibilisation de la population. Il reste donc encore des efforts de sensibilisation à réaliser.

Figure 9 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Godbout



3.9 Municipalité de Baie-Trinité

3.9.1 Prévisions et accessibilité des sites

Au printemps 2002, on a répertorié deux dépotoirs clandestins, dont un se situant à côté du dépotoir municipal. Ces deux dépotoirs sont accessibles en véhicule.

3.9.2 Matière prélevée

Au total, sept tonnes de déchets ont été récupérées (fer et divers). Le tableau suivant explique plus en détail le travail effectué.

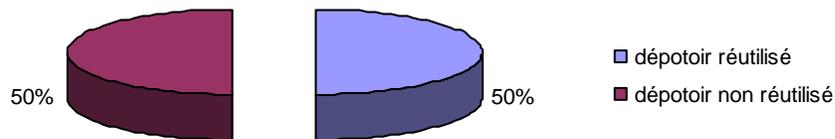
Tableau 9 – Résultats du nettoyage des dépotoirs clandestins de Baie-Trinité

Nombre de dépotoirs	Type de déchet					
	Superficie (m ²)	Divers (tonnes)	Fer (tonnes)	Pneu (l'unité)	Matières dangereuses	Recyclage (m ³)
2	2 579	0,25	6,8	0	3 batteries	0,15

3.9.3 Réutilisation du site

Une fois le site nettoyé, des pancartes indiquant les efforts de nettoyage ont été installées pour informer les utilisateurs des efforts réalisés. Malheureusement, le message n'a pas toujours été bien compris. Au début de novembre 2002, lors de l'évaluation sur la réutilisation des sites, une certaine quantité de déchets avait malheureusement été disposée à nouveau. Comme le graphique ci-dessous le démontre, 50 % des dépotoirs sont réutilisés malgré nos efforts de nettoyage et de sensibilisation de la population. Il reste donc encore des efforts de sensibilisation à réaliser.

Figure 10 : Réutilisation des dépotoirs clandestins dans la municipalité de Baie-Trinité



4. JOURNÉES COMMUNAUTAIRES

Pour sensibiliser les gens, le Comité ZIP a opté pour l'implication populaire. Cinq journées communautaires ont été réalisées durant l'été et une sixième s'est ajoutée à l'automne. Les deux premières journées n'ont pas été très concluantes : huit personnes seulement se sont présentées. La participation des gens s'est avérée un peu mieux pour les autres journées, mais encore là, nous n'avons pas eu les résultats espérés. Au total, 69 personnes se sont déplacées pour nettoyer des dépotoirs clandestins. De plus, le partenariat anticipé avec les scouts n'a malheureusement pas fonctionné (la personne responsable étant malade), ce qui nous priva de 100 personnes additionnelles. Finalement, même si l'information fut transmise par des dépliants et par des séquences publicitaires à la radio et à la télévision locale, nous nous

sommes aperçus que la meilleure transmission d'information s'effectue par l'invitation de personnes à personnes.

5. COUVERTURE MÉDIATIQUE

La couverture médiatique a été excellente et très frappante avec des images chocs. La télévision (TVA et Radio-Canada), la radio (CHLC et Radio-Canada) et les journaux (Objectif Plein-Jour et Le Soleil) ont suivi le dossier de près. Cela représente un reportage à TVA et un à Radio-Canada; six articles parus dans le journal l'Objectif Plein-Jour et deux dans Le Soleil; deux communiqués de presse à la radio de Baie-Comeau (CHLC) et un à la radio de Radio-Canada; puis finalement trois messages radiophoniques plus une publicité de 15 secondes pour inviter les gens aux journées de nettoyage. Finalement, un tableau d'information a paru récemment dans le Plein-Jour invitant les gens des municipalités à bien disposer leurs déchets. La revue de presse se trouve à l'annexe A

6. FINANCEMENT ET PARTENARIAT

Le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire n'aurait pu réaliser ce projet sans l'appui du milieu. La communauté autochtone ainsi que six des huit municipalités de la MRC Manicouagan ont donné généreusement en ressources humaines ainsi qu'en biens et services. La valeur de ces partenariats s'élève à 31 000 \$. La MRC Manicouagan a aussi contribué en nous prêtant un VTT tout au long des 10 semaines de travail, d'une valeur de 5 000 \$. Il y a aussi le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord qui nous a fourni pour 5 000 \$ d'outils de communication (vidéo et dépliant de sensibilisation). Certaines entreprises locales ont participé au projet soit en espèces, soit en nature; le Parc Boréal, Tessier Ltée, Subway, Services Environnementaux de l'est, Société des Parcs de Baie-Comeau, Abitibi-Consolidated et Alcoa (valeur totale d'environ 24 500 \$). La Fondation Shell nous a permis de réaliser nos journées communautaires (repas, collations, déplacements et équipements de terrain) grâce à un financement de 5 000 \$. Finalement, Pêches et Océans Canada a contribué à payer les salaires (1 000 \$).

7. DISCUSSION

Nous sommes heureux des résultats obtenus et sommes conscients qu'il y a encore des dépotoirs clandestins qui se forment ici et là tout le long du littoral dans la MRC Manicouagan. Les gens sont de plus en plus informés sur les types d'interventions qui leur sont offertes. Nous espérons donc un changement des habitudes dans les années à venir par le biais de la sensibilisation et de l'information auprès des municipalités.

Chaque municipalité a reçu un rapport qui leur est spécifique. Dans ces rapports figurait des recommandations sur l'état actuel des dépotoirs nettoyés à l'été 2002 ainsi que les moyens pour contrer leur utilisation. À l'été, sept municipalités ne possédaient pas de système de recyclage. Depuis, deux d'entre elles se sont procurées ce service. De plus, plusieurs d'entre elles ne possèdent pas de système pour la cueillette des résidus dangereux. Les municipalités de Franquelin, de Godbout et de Baie-Trinité jettent toujours leurs déchets dans des sites d'enfouissement. Or, depuis que le nouveau dépotoir de la MRC Manicouagan est ouvert

(situé à Ragueneau), certaines municipalités se plaignent de l'augmentation de nouveaux dépotoirs clandestins. Ce type de problème sera, selon nous, de plus en plus fréquent puisque les citoyens des municipalités comme Baie-Trinité ne feront pas une heure et demi d'auto pour aller porter leurs déchets. Il faudra donc trouver des solutions pour ces gens et surtout, pour les sensibiliser à ne pas jeter leurs résidus dans la nature. C'est avec l'appui de tous et chacun qu'un jour nous parviendrons à contrer la problématique des dépotoirs clandestins. Comme on peut alors si attendre, la problématique des dépotoirs clandestins pourrait se complexifier au cours des prochaines années. Une série de photographies, se trouvant à l'annexe B, démontrent quelques journées communautaires, les sites pollués et nettoyés.

8. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Voici maintenant les principales recommandations associées à ce projet :

Que le Comité ZIP soit actif sur les tables de concertation touchant le recyclage et la gestion des déchets afin de transférer l'information provenant de ce projet et de sensibiliser les principaux acteurs du milieu (maires, conseillers, directeur municipaux) à la problématique des dépotoirs clandestins. Sur ce sujet, le Comité ZIP est déjà présent sur une table de concertation sur le plan de gestion des matières résiduelles dans la MRC de Manicouagan ainsi que sur un comité de vigilance pour le nouveau site d'enfouissement sanitaire de la MRC de Manicouagan.

De faire un suivi des recommandations transmises aux municipalités pour s'assurer de leur prise en charge par le milieu.

De continuer les efforts de sensibilisation auprès des citoyens, notamment par le biais des médias qui donnent de bons résultats.

De plus, chaque municipalité devrait informer et sensibiliser plus efficacement leurs citoyens des différentes solutions qui existent actuellement pour se débarrasser des déchets de manière responsable et respectueuse de l'environnement. Aussi, il faudrait que certaines municipalités, qui n'ont pas encore tous les services pour la collecte, soit des résidus domestiques, soit des matières recyclables ou des matières dangereuses, s'informent des possibilités qui leurs sont offertes en région et vérifient auprès des autres municipalités, qui ont ces services, des procédures qu'ils ont effectuées pour les avoir dans leur communauté.

9. CONCLUSIONS

Quelques conclusions s'imposent dans le cadre de ce projet. En voici les principales :

Nous avons prélevé beaucoup plus de déchets que ce que nous avons prévu (sur 47 sites nous avons prélevés 142 tonnes de déchets divers. L'estimation initiale étant de 38 tonnes de déchets répartis sur 20 sites).

Lors d'une visite de fin de projet, il a été noté que 50 % des dépotoirs nettoyés ont été réutilisés partiellement (il est faux de penser que les sites réutilisés ont été remplis de nouveaux à 100 %, mais que chaque site a été visité seulement à quelques reprises). Il faut noter que si 50 % des dépotoirs ont été réutilisés, 50 % ne contamineront toutefois plus nos

sols et nos cours d'eau. Or, l'aide des divers intervenants fut très appréciée. Cette aide nous a permis d'extraire des déchets plus rapidement et par conséquent, d'en sortir davantage.

Par ailleurs, d'autres dépotoirs ont été recensés par l'équipe terrain et dénoncés par des citoyens, mais n'on pu être nettoyés par manque de temps et d'argent.

Les journées communautaires n'ont pas fonctionné comme nous l'aurions souhaité. Par contre, nous avons constaté la présence, dans l'esprit des gens, du désir de posséder un environnement propre.

La couverture médiatique nous a aidé à faire connaître notre projet par le biais de la télévision, des journaux et de la radio en plus d'avoir présenté l'état des dépotoirs tout au long de l'été. L'impact a été majeur avec deux reportages à la télévision; huit articles parus dans les journaux; trois communiqués de presse à la radio; puis finalement trois messages radiophoniques plus une publicité de 15 secondes pour inviter les gens aux journées de nettoyage. Finalement, un tableau d'information a paru récemment dans le Plein-Jour invitant les gens des municipalités à bien disposer leurs déchets.

10. REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les organismes qui nous ont offerts leur support tant en espèces qu'en nature (ressources humaines, biens et services). Voici donc la liste des contributeurs :

- ÉcoAction (Environnement Canada)
- Fondation Shell
- MRC Manicouagan
- Communauté autochtone de Betsiamites
- Municipalité de Chute-aux-Outardes
- Municipalité de Pointe-aux-Outardes
- Municipalité de Pointe-Lebel
- Ville de Baie-Comeau
- Municipalité de Franquelin
- Municipalité de Godbout
- Parc Boréal
- Société des Parcs de Baie-Comeau
- Services Environnementaux de l'Est
- Subway
- Tessier Ltée
- Alcoa Ltée
- Abitibi-Consolidated
- Bénévoles :
 - ↳ Dominic Francoeur
 - ↳ Marie Karine Maltais
 - ↳ Frédéric Poirier
 - ↳ Patrick Brouillard
 - ↳ Mathieu Tremblay

↵ Olivier Émond
↵ Jude Émond
↵ Nancy Imbeault
↵ Chantal de Verteuil
↵ Vincent Rioux
↵ Gary Malouin
↵ Marcelle Tremblay
↵ Guylaine Lévesque
↵ Normand Bissonnette
↵ Julie Roberge
↵ Nicolas Dionne
↵ Benoît Paradis
↵ Isabelle Bujold
↵ Benoît Loiseau
↵ Sophie De Ruyver
↵ Billy Brodeur
↵ Christian Beaudoin
↵ Gabriel Beaudoin
↵ Emma Duncan Kerr
↵ John Kerr
↵ Réjean Roy
↵ Jacques Bernier
↵ Michel Julien
↵ Dave Mac Rae
↵ Marie-Christine Hard
↵ Réjean Fournier
↵ Nathalie Pelletier
↵ Gilles Côté
↵ André Francoeur
↵ André Ruelland
↵ Pierre Joubert
↵ Nicole Bouffard
↵ Tommy Brodeur
↵ Raynald Jomphe
↵ Tom Jomphe
↵ Jean Brodeur
↵ Jean-Louis Ouellet
↵ Charles Ed Savard
↵ Jean-François Gauthier
↵ Jean-Paul Turcotte
↵ Gilles Thibeault
↵ Yvon Loubert
↵ Charles Pelletier
↵ Jean-Pierre Barbeau

**Annexe A : Revue de presse du projet de nettoyage des dépotoirs clandestins situés
le long du littoral dans la MRC de Manicouagan**

4 mai 2002

Dépotoirs clandestins

Le Comité ZIP fait du ménage

Par **CHARLOTTE PAQUET**

Le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire poursuit sa lutte au nettoyage des dépotoirs clandestins. Cette fois-ci, une vingtaine de sites sont ciblés sur le territoire compris entre Betsiamites et Ragueneau.

Le projet, qui est évalué à 138 900 dollars, bénéficie d'une subvention de 65 000 dollars provenant du programme ÉcoAction d'Environnement Canada.

Le député bloquiste de Charlevoix, Gérard Asselin, s'en réjouit, tout en rappelant le travail exceptionnel accompli par le Comité ZIP.

La pire région

Il faut se souvenir que selon le Conseil régional de l'Environnement, la Côte-Nord serait la région du Québec la plus problématique au chapitre des dépotoirs sauvages. On en dénombre près de 500 à la grandeur du territoire.

Dans un autre ordre d'idées, rappelons que le Comité ZIP participe présentement à un projet de gestion intégrée des ressources de la Baie et de la rivière Laval, à l'est de Forestville.

La démarche vise à réunir les intervenants locaux pour favoriser les échanges concernant la protection, la mise en valeur et l'utilisation durable des différentes ressources fauniques, aquatiques et marines.

Nettoyage de dépotoirs clandestins

Haro sur les pollueurs !

Par **CHARLOTTE PROUIT**

Le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire craint la prolifération des dépotoirs clandestins avec l'ouverture prochaine du nouveau site d'enfouissement sanitaire à Ragueneau, en raison de son éloignement du coeur de la MRC de Manicouagan et des tarifs plus onéreux exigés des gens.

Jacques Bernier, agent de communication au Comité ZIP, a exprimé les craintes de l'organisme jeudi, alors qu'il procédait au lancement des travaux de nettoyage de dépotoirs sauvages, à deux pas d'un site pollué au bas de la rue Donald-Smith, près de la station de pompage.

Avec le déplacement du site d'enfouissement régional à l'extrémité ouest de la MRC de

Manicouagan et l'augmentation des coûts pour y disposer de ses matériaux ou autres, M. Bernier anticipe en effet que les gens pourraient être enclins davantage à se débarrasser de leurs choses dans la nature pueusement et simplement.

«Il faut absolument mettre l'accent sur le recyclage, comme avec l'ouverture d'une ressource pour matériaux secs», indique le porte-parole, tout en insistant sur l'importance de poser des actions concrètes pour inciter le monde à agir en bons citoyens. L'installation de gros conteneurs à déchets près des endroits propices à l'implantation de dépotoirs clandestins est une autre solution.

C'est parti!

Dès lundi et jusqu'au 23 août, de quatre à sept travail-

leurs s'activeront au nettoyage de la majorité des 51 sites répertoriés entre Beisiamites et Baie-Trinité. Les trois plus problématiques sont situés à Franquetin, Beisiamites et au Parc Boréal.

À Baie-Comeau, trois endroits causent beaucoup d'inquiétude. Il s'agit des environs de l'église St-Georges, du secteur polyvalente des Baies/centre Henry-Leonard et de la station de pompage de la rue Donald-Smith. Dans ce dernier cas, des pollueurs sans scrupule ont jeté dans le ravin un lave-vaisselle, un classeur et des pneus, alors qu'un ruisseau coule tout près.

L'opération 2002, effectuée sous le thème *Protégez, nettoyez, appréciez...* bénéficie d'un budget de 137 000, dont près de la moitié provient de dans du milieu. Pendant l'été,



Des pollueurs n'ont aucun scrupule à disposer de leurs déchets derrière la polyvalente des Baies (notre photo) et le centre Henry-Leonard.

les citoyens seront invités à des journées communautaires de nettoyage dans quatre municipalités de la MRC.

En 1999, la défunte Corporation d'amélioration et de protection de l'environnement de Baie-Comeau avait réalisé un projet de nettoyage à Baie-Comeau et Ragueneau qui lui avait permis de recueillir 210 tonnes de déchets dans 50 dépotoirs sauvages.

En 1999, la défunte Corporation d'amélioration et de protection de l'environnement de Baie-Comeau avait réalisé un projet de nettoyage à Baie-Comeau et Ragueneau qui lui avait permis de recueillir 210 tonnes de déchets dans 50 dépotoirs sauvages.



Dominic Francoeur et Jacques Bernier, du Comité ZIP, ont reçu les médias tout près d'un dépotoir clandestin situé au bas de la rue Donald-Smith à Baie-Comeau, près de la station de pompage.

OBJECTIF MÊME-JOUR • 18 juin 2002

26 juin 2002

Dépotoirs clandestins

Le public invité à faire du nettoyage

Par **RAPHAËL HOUGHTON**

Le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire annonce la tenue de deux journées communautaires de nettoyage des dépotoirs clandestins situés le long du littoral de la MRC de Manicouagan.

La première aura lieu le 29 juin à Chute-aux-Outardes et la seconde, le lende-

main, à Ragueneau. La population est invitée à se joindre à l'équipe de nettoyage.

L'activité se déroule de 8 h à midi, peu importe la température. Les personnes intéressées doivent porter des vêtements de travail, des bottes et des gants. Des rafraîchissements, collations et diners seront servis sur place.

À Chute-aux-Outardes, le rendez-vous est fixé au Garage municipal, et, à Ragueneau, à la base plein air Mag plein-air. Si vous connaissez des sites de dépotoirs clandestins se trouvant à moins d'un kilomètre du littoral du fleuve St-Laurent, on vous invite à contacter Dominic Francoeur au 296-0404.

3 juillet 2002

Nettoyage à Pointe-aux-Outardes

(R.H.) — Le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire invite la population de Pointe-aux-Outardes à se joindre à son équipe de nettoyage des dépotoirs clandestins le long du littoral le 6 juillet. Le rendez-vous est fixé au vieux quai municipal. L'opération se déroule de 8 h à midi. On vous invite à revêtir des vêtements de travail, des bottes et des gants. Si vous connaissez des sites de dépotoirs clandestins, contactez Dominic Francoeur au numéro 296-0404.

20 juillet 2002

Dépotoirs clandestins à Baie-Comeau

(R.H.) — Une journée communautaire de nettoyage des dépotoirs clandestins se tiendra aujourd'hui (20 juillet) à Baie-Comeau. Les personnes désireuses de se joindre à l'équipe de nettoyage du Comité ZIP sont invitées à se rendre dans le stationnement entre le Centre Henry-Léonard et la Polyvalente des Baies à 8 h. L'opération dure quatre heures. Portez des vêtements de travail, des bottes et des gants. Si vous connaissez des sites clandestins, contactez Dominic Francoeur au 296-0404.

27 juillet 2002

PROTÉGEZ, NETTOYEZ, APPRÉCIEZ...
Nettoyage des dépotoirs clandestins

Le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire tiendra sa dernière journée communautaire dans le cadre du projet de nettoyage des dépotoirs clandestins. La population baie-comoise est invitée à contribuer à l'amélioration de son environnement en participant à cette corvée de nettoyage qui se déroulera **le samedi 3 août de 8 h 00 à 12 h 00 derrière l'Église St-Georges.**

*Collations, diners et prix de présence seront distribués sur place.
* Apportez vos vêtements de travail, gants et bottes.*



Amenez toute la famille!

COMITÉ ZIP

ZONE D'INTERVENTION
PRIORITAIRE DE LA
RIVE NORD DE L'ESTUAIRE

5, place La Salle, local 101
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 1R8
296-0404
www.zipnord.qc.ca

3 août 2002

Objectif QUEBECOR MEDIA

www.hebdosquebecor.com

PLEIN JOUR

LE SAMEDI 3 AOÛT 2002 - 29^e ANNÉE - N^o 11 - 24 PAGES



Opération de nettoyage spectaculaire!

Des carcasses de voitures sortent du havre St-Pancrace

Par **CHARLOTTE PROUET**

Pour dresser son bilan mi-parcours du nettoyage des dépotoirs clandestins dans la MRC de Manicouagan, jeudi, le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire a choisi le havre St-Pancrace qui, malgré l'étonnante beauté des lieux, cachait des «indésirables» depuis des années.

Parties les carcasses de voitures, au nombre de quatre, qui s'y trouvaient probablement depuis l'époque de la construction du tronçon Baie-Comeau-Franquelin de la route 138 à l'automne 1961.

Délogés aussi les vieux pneus et tous les autres menus déchets, comme des verres de café en carton, accumulés au fil des ans et représentant 30 verges cubes de déchets. La spectaculaire opération de nettoyage a été effectuée il y a deux jours avec l'aide d'une immense grue de 165 tonnes.

La corvée a permis au site problématique, situé à 300 pieds de profondeur au bas du belvédère de la route nationale face au havre St-Pancrace, de retrouver son cachet d'antan. Lorsque les feuilles tomberont à l'automne dans le parc Boréal, les marcheurs ne verront plus le triste spectacle du dépotoir sauvage.

«Pour ceux qui venaient ici à l'automne, ça nous écoeurait de voir ces déchets», mentionne Emma Duncan Kerr, présidente de la corporation du Parc Boréal.

Les gens du Comité ZIP et du parc Boréal ont collaboré au nettoyage des lieux. Une opération ardue vu les caractéristiques des lieux et dispendieuse aussi puisque la location de la grue a représenté à elle seule une facture de 5 000 \$ pour la journée.



Tout un travail!

Depuis six semaines, cinq employés du Comité ZIP (pour zone d'intervention prioritaire) travaillent d'arrache-pied pour nettoyer des dépotoirs clandestins aménagés illégalement le long du littoral. Et leurs efforts ont porté fruit. À ce jour, 18 000 kg de métal, 14 000 kg de déchets divers et une centaine de pneus ont notamment été récupérés.

«Chaque municipalité avait ses propres types de déchets. À Ragueneau, on a retrouvé les vestiges de quatre ou cinq chalets avec un congélateur, un

frigidaire et un lave-vaisselle», raconte Jacques Bernier, agent de communication.

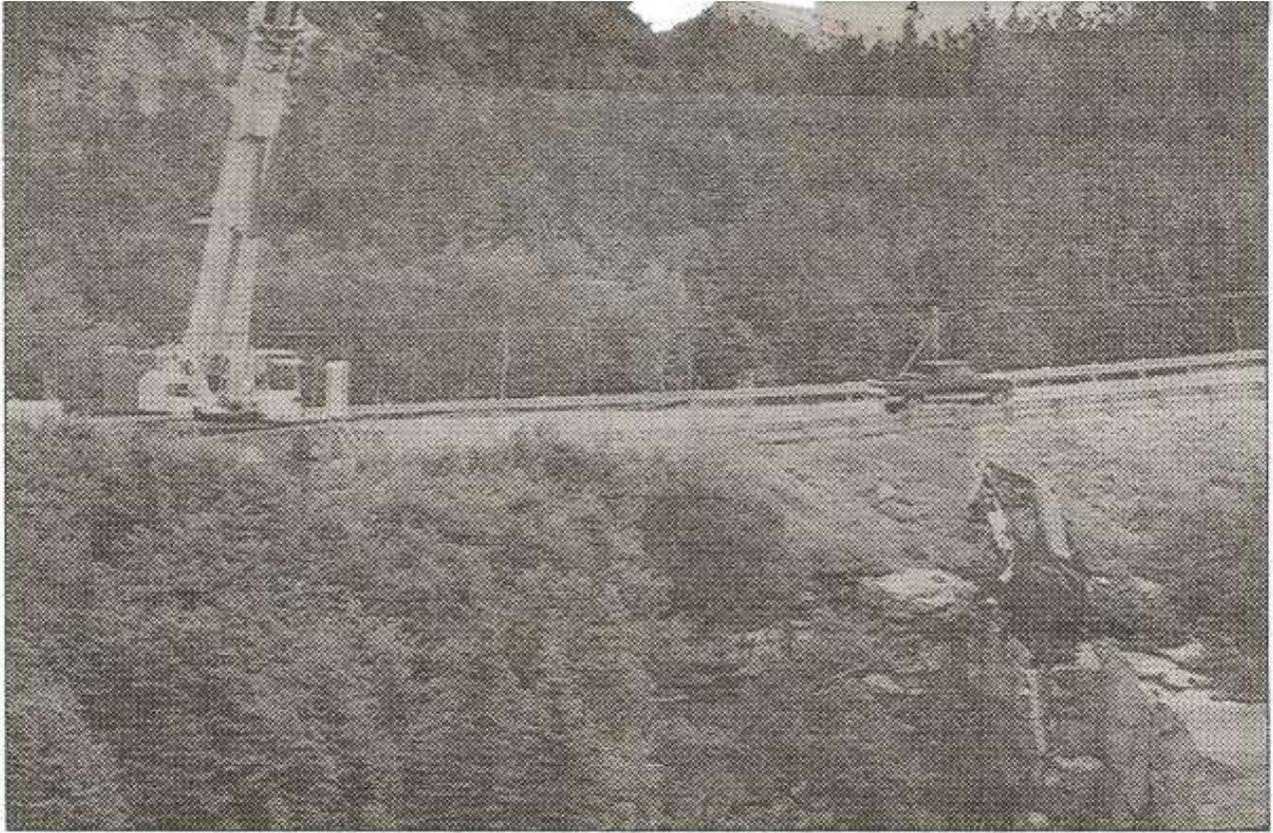
Outre Ragueneau, du nettoyage a été effectué jusqu'à maintenant à Betsiamites, Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes, Pointe-Lebel et Baie-Comeau. Plusieurs municipalités ont apporté leur contribution. À titre d'exemple, Pointe-aux-Outardes a prêté un employé et un camion pour la durée des travaux.

C'est pas fini!

Aujourd'hui (samedi), une journée communautaire de nettoyage se tient derrière l'église St-Georges. On espère une bonne participation des citoyens, qui ont été peu nombreux à collaborer aux autres journées du genre organisées



Réjean Fournier et Emma Duncan Kerr, du parc Boréal, ont collaboré avec Jacques Bernier et Dominic Francoeur, du Comité ZIP, pour le nettoyage du dépotoir clandestin du havre St-Pancrace.



Les médias ont assisté à la remontée de l'une des quatre carcasses de voitures sur une hauteur de 300 pieds à l'aide d'une grue. Pendant l'opération, l'une des portes s'est détachée pour retomber au sol.

au cours des dernières semaines. D'ici mardi, tous les dépôts clandestins identifiés à Baie-Comeau devraient avoir été nettoyés.

Le Comité ZIP passera ensuite une semaine dans le secteur de Franquelin. Le nettoya-

ge touchera surtout le bord de l'accotement le long de la 138.

«C'est là où les touristes regardent le fleuve, mais entre le fleuve et leurs pieds, c'est souvent moins beau», fait remarquer Dominic Francoeur, chargé de projet.

RIVE NORD DE L'ESTUAIRE

Le comité ZIP se lance à l'assaut des dépotoirs

SYRVE PARADIS
Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Ce n'est pas parce que nous sommes entrés dans le troisième millénaire que tout le monde respecte son environnement, bien au contraire. C'est pourquoi le comité ZIP de la rive nord de l'estuaire mènera cet été une opération de nettoyage de dépotoirs clandestins dans la MRC Montserrat.

Pendant 30 semaines, l'équipe de cinq jeunes se déplacera de Baie-Trinité à Betsiamites afin de nettoyer une cinquantaine de sites où se retrouvent pêle-mêle déchets domestiques, pous, matériaux secs, carcasses de voitures et d'appareils électroménagers, un spectacle navrant. Tous les sites se trouvent à moins d'un kilo-

mètre du littoral, comme le veut le mandat du comité ZIP. « Imaginer si on allait à l'intérieur des terres, on en serait bien pour deux ans », a lancé le coordonnateur du projet, Dominic Proulx.

Pour montrer un peu l'ampleur du phénomène, il est bon de rappeler qu'en 1999, la défunte Coopération

d'amélioration et de protection de l'environnement de Baie-Comeau avait elle aussi nettoyé 60 dépotoirs clandestins, recueillant 219 tonnes de déchets. Aucun de ses dépotoirs n'est revêtu par le comité ZIP cette année.

Parmi les sites majeurs qui seront nettoyés, on retrouve un amas de centaines de vieux barils de goudron dans la réserve lacus de Betsiamites et le site de la baie Saint-Pancreas. À la hauteur de la halte routière sur la route 138. À cet endroit, le magnifique panorama qui s'offre aux visiteurs du parc Forêt est souillé par la vision d'un dépôt sauvage au fond d'un ravin. L'équipe du comité ZIP devra d'ailleurs utiliser une grue pour faire disparaître cette horreur visuelle au pied d'une cascade.

Afin de sensibiliser encore plus la population, des journées communales de nettoyage sont organisées dans les municipalités visitées. Les premières journées auront lieu les 29 et 30 juin à Châte-aux-Outardes et

**Le ZIP
craint une
prolifération
des
dépotoirs**

Pointe-aux-Outardes et Baie-Comeau, à trois reprises, auront aussi leurs journées communales au cours de l'été.

L'agent de communication du comité ZIP, Jacques Bernier, insiste énormément sur cette sensibilisation, car il craint à court terme une prolifération des dépotoirs

clandestins. « Le site d'enfouissement sanitaire de la MRC déménagera à l'automne à Rangoussau, ce qui fera une plus grande distance à parcourir pour la majorité des gens, a-t-il indiqué. De plus, il y aura des fracs pour l'enfouissement. Tout ça peut causer une augmentation des sites. »

La majeure partie du budget de 137 000 \$ du projet provient du programme des Action d'Environnement Canada. Les municipalités de la MRC, les grandes entreprises environnementales, soutiennent également l'initiative. Mesures de rattrapage jeunesse collabore aussi à sa façon, en relevant au besoin de jeunes entrepreneurs qui doivent réaliser des travaux commun-

LE SOLEIL

LE VENDREDI 14 JUIN 2002

BAIE-COMEAU

40 tonnes de déchets déversés dans la nature

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — C'est toujours à la fois aussi impressionnant et navrant de constater combien de déchets sont jetés dans la nature. À mi-chemin de son programme de nettoyage de dépotoirs clandestins, le comité ZIP de la rive nord de l'estuaire a amplement eu l'occasion de le vérifier avec tout près de 40 tonnes métriques de rebuts de toutes sortes ramassés jusqu'ici.

Depuis le 17 juin, le comité ZIP s'est attaqué à une poignée de dépotoirs qui se trouvent à moins d'un kilomètre du littoral du fleuve. Pas besoin d'aller bien loin pour trouver des horreurs, comme en témoignent les « prises » jusqu'à présent.

En effet, 18 tonnes métriques de métal, 14 tonnes de déchets divers, une centaine de pneus et quatre carcasses de voitures, notamment, ont été retirés jusqu'à présent de la nature et déposés

où il se doit. Tous les déchets qui peuvent être recyclés ont pris ce chemin.

Le « gros lot » a été retracé à Betsiamites. À cet endroit, les cinq membres de l'équipe du comité ZIP ont récolté 1600 barils de 45 gallons ayant contenu du goudron ainsi que 2000 couvercles. Les autres municipalités visitées sont Ragueneau, Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes, Pointe-Lebel et Baie-Comeau.

Pour inciter les citoyens à mieux se

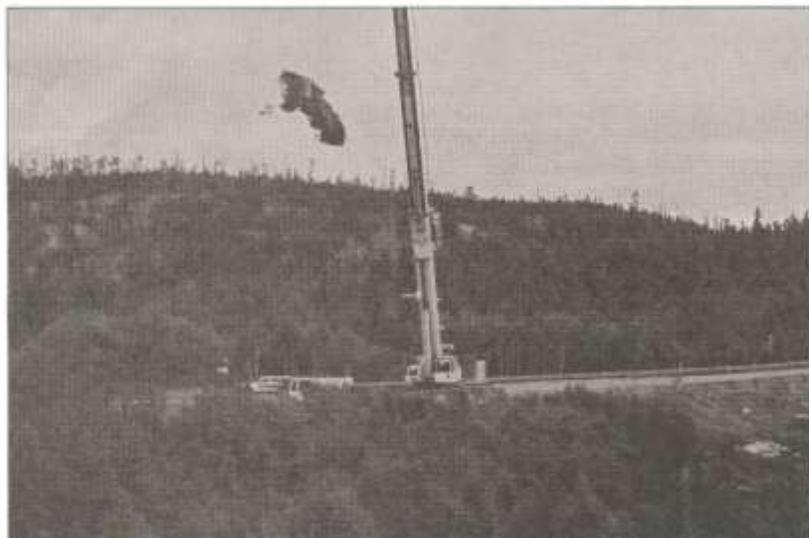
préoccuper de leur environnement, l'organisme avait organisé quatre journées de nettoyage communautaire où la population était conviée à se salir un peu les mains. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces journées ont connu un succès plus que mitigé en attirant seulement une trentaine de participants au total.

« La population n'a pas embarqué comme on l'aurait voulu, a convenu Jacques Bernier, agent de communication du comité ZIP. C'est pour ça qu'on va insister pour que la dernière journée communautaire, celle de demain derrière l'église Saint-Georges, soit un succès. »

Le comité ZIP a reçu les médias sur le site d'un dépotoir clandestin, niché en plein cœur d'un magnifique panorama du parc Boréal. Une grue de 165 tonnes a remonté d'un précipice de 100 mètres plusieurs monstres, dont des carcasses de voitures. La présidente du conseil d'administration du parc, Emma Duncan-Kerr, se réjouissait d'ailleurs de regarder la scène.

« Ceux qui viennent se promener ici, surtout à l'automne, savent comment ça écoeure de voir ça, a lancé M^{me} Duncan-Kerr en pointant un amas de métal accroché à la grue. Les possibilités sont infinies pour cet endroit, une fois nettoyé. C'est un plaisir de collaborer en ce sens avec le comité ZIP. »

L'opération de nettoyage coïncide avec l'ouverture de la déchetterie de Baie-Comeau, qui recueille toutes les matières, outre les matières recyclables, dangereuses et les ordures ménagères. La municipalité de Baie-Comeau applique d'ailleurs depuis une semaine une politique de tolérance zéro pour tous ceux qui jettent quoi que ce soit dans la nature, ne serait-ce que de l'herbe ou des branches coupées. Le projet du comité ZIP se poursuit jusqu'au 23 août.



COLLABORATION SPÉCIALE STEVE PARADIS

Depuis un mois le comité ZIP s'est attaqué aux dépotoirs situés à moins d'un kilomètre du fleuve.

Message publicitaire à la radio local

H 545/ 30 secondes

15 SEC.

- C'est beau la vue du fleuve ici !
- T'as ben raison ! En autant que tu ne regardes pas en bas près des arbres.
- Des déchets, des pneus, des batteries d'auto, des bidons d'huile...

30 SEC.

(voix en sourdine venant d'un porte-voix)

Journée communautaire de nettoyage des dépotoirs clandestins, samedi le 3 août de 8 heures à midi, derrière l'Église St-Georges. Collations, diners et prix de présence seront distribués sur place. Apportez vos vêtements de travail. Journée communautaire...

60 SEC.

- Qu'est-ce qu'on fait samedi ?
- On participe à la journée communautaire de nettoyage derrière l'Église St-Georges à compter de 8 heures.

Date : 26-7-2002

Rédigé par : _____

CHLC-FM

fm
97.UN

Annexe B : Photographies de certains sites pollués et nettoyés

Betsiamites





Ragueneau







Pointe-aux-Outardes





Chute-aux-Outardes





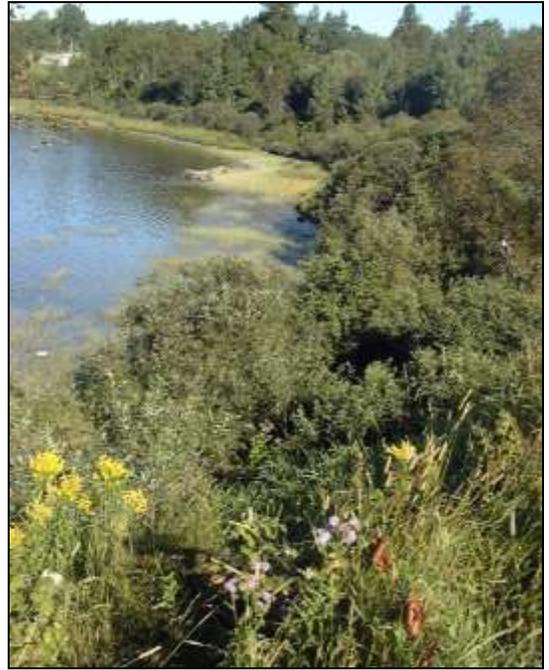
Baie-Comeau



Pointe-Lebel







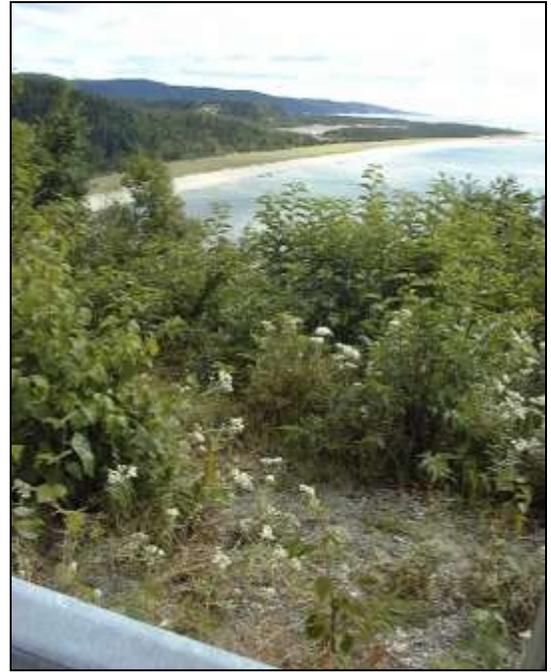
Franquelin





Godbout





Baie-Trinité



